

Rapport de l'Atelier de formation sur le mainstreaming du VIH/sida basé sur le genre et les droits humains dans les projets et programmes de développement



Grand Hôtel – Niamey

27-28 Septembre 2011



NIGER

Table des matières

Table des matières	2
Liste des abréviations	3
Résumé de l'Atelier	4
Introduction.....	7
Cérémonie officielle d'ouverture	8
Synthèse des présentations	9
« Etat des lieux de l'épidémie et de la réponse au Niger », présenté par Dr Maiga Fati, Coordinatrice de l'ULSS/Ministère de la Santé	9
« Schéma de la formation, vision et mission du mainstreaming », présenté par Idé Djermakoye, Président de l'ONDPH	9
« Pensée systémique, pensée stratégique et analyse des impacts croisés », présenté par Idé Djermakoye, Président de l'ONDPH	10
« Système international et principes pour la programmation du VIH : Universalité & indivisibilité – Egalité et non discrimination », présenté par Komi Gnondoli, Conseiller en droits humains au PNUD-Niger	11
« Droits Humains et VIH », présenté par Béchir N'Daw, Conseiller régional en droits humains au PNUD-Dakar.....	12
« La loi nationale sur le VIH et l'état de sa mise en œuvre », présenté par Kassoum Ibrahim, Consultant national VIH et Droit	12
« SDRP- PDS – OMD et initiatives majeures », présenté par Dr Hama Issa, Directeur Général de la Santé Publique au Ministère de la Santé	13
« Rôles & responsabilités des élus dans le mainstreaming du VIH/Sida dans les plans sectoriels et les plans communaux de développement », présenté par Kassoum Ibrahim, Consultant national VIH et Droit.....	13
Synthèse des travaux de groupe	14
Conclusion	15
Annexes	16
Annexe 1 : Programme de la formation du mainstreaming du VIH/sida basé sur le genre et les droits humains.....	16
Annexe 2 : Liste de Présence de l'Atelier du Mainstreaming du VIH/Sida basé sur le Genre et les Droits Humains.....	18
Annexe 3 : Recommandations de l'Atelier du Mainstreaming du VIH/Sida basé sur le Genre et les Droits Humains.....	21
Annexe 4 : discours de Victor Womitso, Représentant Résident a.i du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	23
Annexe 5 - Allocution de la Coordinatrice de l'ONUSIDA au Niger	25

Liste des abréviations

ARV : Antirétroviraux

CISLS : Coordination Intersectorielle de Lutte contre les IST/VIH/sida

FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

MVS : ONG Mieux Vivre avec le sida

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONDPH : Organisation Nigérienne du Développement du Potentiel Humain

ONUSIDA : Programme Commun des Nations Unies de lutte contre le sida

PDS : Plan de Développement Sanitaire

PEST/L : Politique, Economique, Social, Technologique et Légal

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PVVIH : Personnes vivant ou supposées vivre avec le VIH

SDRP : Stratégie de Développement et de Réduction de la Pauvreté

Sida : Syndrome de l'immunodéficience acquise

ULSS : Unité de Lutte Sectorielle Santé

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

Résumé de l'Atelier

Un atelier de formation sur le mainstreaming du VIH/sida basé sur le genre et les droits humains dans les projets et programmes de développement a eu lieu dans la salle de conférence du Grand Hôtel de Niamey du 27 au 28 Septembre 2011 au profit des coordonnateurs de projets, du personnel du PNUD et quelques agences du système des Nations Unies, des réseaux de PVVIH, des directeurs de la législation et des points focaux genre et VIH/sida des ministères. L'atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des participants et participantes sur le concept du mainstreaming du VIH/sida et l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains, y compris l'égalité entre les sexes, dans les programmes et projets de développement et dans le soutien à la riposte au VIH.

Les délibérations de l'atelier sont basées sur les recommandations de l'atelier de Dakar des 27 et 28 octobre 2011 sur VIH, genre et droits humains à l'endroit des points focaux des bureaux du PNUD en Afrique de l'Ouest et du Centre chargés des questions de VIH/sida, genre et droits humains. L'appui à la loi sur le VIH, l'implication des PVVIH dans l'économie et la formation relative au mainstreaming du VIH/Sida basé sur le genre et les droits humains dans les programmes et les projets ont été les engagements pris par la délégation du Niger à cet atelier de Dakar.

La schématisation de la formation a mis en exergue plusieurs modules à partir de certains concepts clés : Quoi & Pourquoi, Comment, Qui, Où et Quand. Il s'agit entre autres :

1. l'intégration se définit du point de vue conceptuel et du point de vue pratique en guise de porte d'entrée :
2. du point de vue conceptuel, i.e. mainstreaming du VIH signifie placer la problématique de l'épidémie au centre de l'agenda du secteur
3. du point de vue pratique, il s'agit de répondre à la question suivante: de quelle manière l'épidémie du VIH érode-t-elle les capacités du secteur à réaliser ses objectifs ?
4. inversement, de quelle manière les politiques du secteur favorisent-elles ou inhibent la propagation de l'épidémie ?
5. en conséquence, comment le secteur peut-il adresser la question du VIH pour favoriser les facteurs qui inhibent la propagation de l'épidémie et de ses conséquences dans le secteur?
6. et puis agir !

L'atelier a été animé par des formateurs nationaux, le Conseiller Régional en Droits Humains du Centre Régional du PNUD basé à Dakar et le Conseiller en Droits de l'Homme du Bureau du PNUD Niger. Les exposés ont été faits en fonction d'une double approche et ont mis en exergue entre autres :

1. la définition du mainstreaming qui permet d'adresser les causes et les effets du VIH/SIDA de manière durable,
2. le continuum de la réponse au VIH/SIDA,
3. l'origine du mainstreaming et quelques repères en fonction des domaines internes et externes,
4. Comment le secteur influence le VIH/SIDA et comment le VIH/SIDA influence le secteur,

5. Le pourquoi de l'intégration du VIH/SIDA aux différents niveaux et comment connaître et comprendre les liens en fonction des principes directeurs, qui permettent de définir la porte d'entrée, inscrire les effets, renforcer les capacités, tout en prenant en compte les données internes existantes qui permettent de développer un partenariat stratégique.

La formation a mis en évidence entre autres :

1. la définition et les objectifs du mainstreaming,
2. les étapes et le processus en mettant en exergue 6 piliers,
3. les barrières de l'intégration, ainsi que les conditions de succès en mettant en évidence un modèle d'intégration réussi, intitulé la "cité du soleil" qui met l'accent sur les aspects importants et jugés pertinents.

Des échanges, plusieurs questions, observations et des préoccupations ont été exprimées, notamment :

1. L'insuffisance du mainstreaming du VIH/sida dans les plans sectoriels en fonction des stratégies jusque là définies,
2. La présentation du schéma de la formation en mettant en exergue les modules en fonction de leur pertinence et de leur importance,
3. L'explication du continuum du mainstreaming du VIH/sida dans les plans sectoriels, les projets et programmes en vue de leur prise en compte dans la mise en œuvre de la SDRP et des OMD,
4. La différence entre Swaps et MAP ainsi que les dispositions nécessaires à prendre en vue de maîtriser les facteurs pertinents de l'intégration,
5. La nécessité de mieux définir et affiner les stratégies et les politiques du mainstreaming du VIH/sida en vue d'élargir le processus à l'ensemble des secteurs et communes,
6. Les dispositions pratiques pour une meilleure prise en compte du VIH/sida dans le lieu de travail à travers des stratégies et politiques hardies ayant fait leur preuve et une réelle implication du secteur privé, vu le rôle prépondérant joué dans la lutte contre le VIH/sida,
7. Les présentations, appuyées de chiffres, ont permis de mieux connaître et comprendre le profil épidémiologique au Niger et dans la sous région.

A la fin de la formation, Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Au Gouvernement

- Impliquer les autorités administratives et politiques pour qu'elles s'engagent davantage y compris individuellement et collectivement et qu'elles respectent leurs engagements ;
- Former les techniciens intervenant dans le secteur du VIH/SIDA à travers des messages, des affiches ou tout autre support pour amener les populations à se faire dépister (ces messages doivent être élaborés par des spécialistes et testés avant diffusion par un comité multidisciplinaire constitué de personnes compétentes en la matière) ;
- Lutter individuellement et collectivement pour freiner l'infection au Niger et au Nigéria qui connaissent de nouvelles infections ;

- Faire de la sensibilisation de manière permanente et adéquate à travers les médias et par tout autre moyen de communication par des professionnels ;
- Amener ceux qui sont chargés d'agir sur la population à changer de comportement en donnant l'exemple ;
- Impliquer tout le monde (parlement, gouvernement, techniciens et PVVIH, CISLS, Ministères, PTF) à travers des journées d'information et des formations pour la mobilisation des ressources) ou toute autre activité sur le VIH/Sida.
- Faire converger toutes les actions de lutte contre le VIH/Sida et permettre à toutes les structures concernées de communiquer entre elles pour de meilleurs résultats dans la lutte contre la pandémie du sida;
- Créer les conditions d'une meilleure intégration des différentes interventions dans le domaine du VIH/Sida dans les plans, programmes et stratégies nationales;
- Elaborer un programme spécifique d'encadrement des femmes par rapport au VIH ;
- Elaborer un programme de prise en charge et d'accompagnement des personnes affectées par le VIH ;
- Harmoniser le code pénal, la loi nationale sur le VIH et toutes les autres lois sur le VIH/SIDA en vue d'assouplir la pénalisation de la transmission de l'infection;
- Réviser à la hausse la participation de l'Etat dans le financement de la lutte contre le VIH/sida
- Mettre en place une stratégie de communication sur le VIH

2. Aux organisateurs et partenaires techniques et financiers

- Faire un plaidoyer auprès des Autorités pour le rehaussement de l'apport de l'Etat dans la lutte contre le VIH sida ;
- Mettre en place un dispositif de suivi des recommandations de l'atelier ;
- Appuyer le réseau des journalistes sur le VIH

3. Au Parlement

- Faire un plaidoyer pour l'adoption de la loi sur le VIH et son décret d'application dans les meilleurs délais ;
- Traduire la loi sur le VIH dans les langues nationales ;
- Collaborer étroitement avec les OSC y compris le réseau des journalistes sur le VIH/Sida pour toute action de lutte contre le VIH/Sida

Introduction

Le VIH/sida demeure un véritable problème de santé publique d'une portée sans précédent dans le monde. En 2007, il y avait 33 millions¹ de personnes vivant avec le VIH, 2.7 millions de nouvelles infections et 2 millions de décès. L'Afrique au Sud du Sahara compte seulement 10% de la population mondiale mais plus de 67% des cas de VIH/sida, soit 22 millions, avec 2.2 millions de nouvelles infections et 75% des décès dus au sida soit 1.5 millions. Les femmes et les jeunes paient un lourd tribut pour la pandémie. En effet, 60% des cas de VIH/sida sont de sexe féminin. Plus de 45% des nouvelles infections journalières sont recensées au niveau des jeunes de 15-24 ans à l'échelle mondiale.

Des pays comme le Niger, situés en Afrique, au Sud du Sahara, sont parmi ceux à épidémie de type concentré. Selon les estimations de l'ONUSIDA, en 2007, 60.000 personnes parmi lesquelles 17.000 femmes de 15 ans et plus de 32.000 enfants de 0-14 ans, vivent avec le VIH. La même source dénombre 25.000 orphelins du sida de 0-17 ans en vie avec 4000 décès dus au sida. Seulement 38,51% des personnes qui ont besoin des antirétroviraux ont effectivement accès au traitement².

Selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS III-2006), la séroprévalence au Niger est de 0,7%. Le détail des résultats montre que les femmes sont plus touchées que les hommes dans les régions d'Agadez (2.1% contre 0.9%), Diffa (1.9% contre 1.4%), Maradi (0,4% contre 0.3%), Zinder (0.7% contre 0.2%). Ces mêmes résultats montrent que les femmes sont aussi plus touchées que les hommes dans les tranches d'âges 35-39 (2.6% contre 1.2%) et 30-34 (1.2% contre 1.1%).

La prévalence est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural pour les deux sexes, mais les femmes demeurent les plus touchées. C'est ainsi que la prévalence du VIH en milieu urbain est de 1.6% pour les femmes contre 1.3% pour les hommes.

L'atelier de formation sur le mainstreaming du VIH/sida basé sur le genre et les droits humains s'est penché sur tous ces problèmes avec pour but de contribuer à une meilleure prise en compte de l'approche fondée sur les droits humains, y compris l'égalité entre les sexes dans le contexte du VIH/sida, au niveau de la conception et la mise en œuvre des programmes et projets de développement et de soutien à la riposte nationale.

¹ Source : Rapport sur l'épidémie mondiale du sida – ONUSIDA 2008

²Source : Rapport UNGASS 2010

Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de l'honorable député, Dr Saratou Bala Sabo, Présidente du Réseau des Parlementaires contre le VIH/SIDA. Différentes interventions ont marquées la cérémonie.

1. **Madame Aissa Ouahido, Chargée de Programme et Chargée de la Formation au PNUD** a pris la parole la première pour remercier les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation à cet atelier qui se veut un lieu d'échanges et de partages d'expériences, mais surtout d'amélioration des compétences en matière d'intégration de la lutte contre le VIH/sida dans les programmes et projets en tenant compte des dimensions genre et droit humains.
2. **Ensuite, Madame Félicité Nsabimana, Coordonnatrice de l'ONUSIDA au Niger**, a rappelé que plus de 33 millions de personnes vivent avec le VIH dans le monde parmi lesquelles 60% de femmes. 60% des personnes vivant avec le VIH sont des femmes et des enfants de l'Afrique Sub-saharienne. Elle a terminé son intervention en rappelant l'objectif du millénaire relatif à zéro discrimination, zéro infection, zéro enfant né avec le VIH/sida. Elle a enfin invité à la création et au développement d'une synergie pour supporter les femmes dans la prise en charge du VIH.
3. **Monsieur Victor Womitso, Représentant Résident a. i. du PNUD au Niger**, a rappelé la recommandation faite aux pays en 2001 relative à l'incorporation de la lutte contre le VIH dans leurs politiques et stratégies. Monsieur Victor Womitso a également invité les participants à partager les bonnes pratiques identifiées aussi bien dans l'atelier que dans leurs structures respectives. Il a aussi insisté sur :
 - a. L'intégration du VIH/sida basé sur le genre et les droits de l'homme dans les politiques et programmes de développement,
 - b. L'appui à la révision de la loi sur le VIH/sida et,
 - c. La prise en charge effective des personnes vivant avec le VIH/sida.
4. **Docteur Zeinabou Massaoudou, Coordinatrice Nationale de la CISLS**, dans un bref discours d'ouverture, a rappelé la séroprévalence du VIH/Sida qui est de 0,8% au Niger avant d'insister sur la nécessité de la prise en compte de la composante VIH/Sida dans tous les projets et programmes de développement. Car, selon elle, ce faible taux de séroprévalence nationale ne doit pas nous faire dormir sur nos lauriers. Au contraire, nous nous devons de redoubler d'efforts et de vigilance pour rendre plus efficace la riposte au VIH dans notre pays.

Elle a remercié le PNUD pour cet important atelier de formation qui permettra de renforcer les capacités des uns et des autres en matière de riposte au VIH basé sur le genre et les droits humains.



De gauche à droite : Dr Zeinabou Massaoudou, CN/CISLS ; Dr Saratou Bala, P/RNPLS ; Mr Victor Womitso, Représentant a.i./PNUD ; Mme Félicité Nsabimana, UCC/ONUSIDA

Synthèse des présentations

A la suite de la cérémonie d'ouverture, les travaux de l'atelier ont continué sous la présidence de Madame Mariama Keita, Communicatrice et ancienne Présidente du Conseil Supérieur de la Communication, pour la journée du 27 Septembre 2011 et, de Madame Madougou Haoua, Responsable dépistage VIH du Centre MVS de Niamey, pour la journée du 29 Septembre 2011. La structure de l'atelier a consisté en des présentations, suivies de débats et renforcées par des exercices. Les présentations ont porté sur la situation de l'épidémie et de sa réponse, les étapes du mainstreaming du VIH dans les programmes et projets de développement, le mainstreaming du VIH dans les programmes publics et le secteur de la santé, l'approche droits humains et VIH, la loi sur le VIH basé sur le genre et les droits humains, le rôle des élus dans le mainstreaming du VIH dans les programmes et projets de développement.

« Etat des lieux de l'épidémie et de la réponse au Niger », présenté par Dr Maiga Fati, Coordinatrice de l'ULSS/Ministère de la Santé



Dr Maiga a, dans sa présentation claire et riche, fait la genèse de l'épidémie de l'apparition du premier cas de sida en 1987 à ce jour. Il convient de retenir qu'en dépit des deux plans quinquennaux de lutte contre le sida, les statistiques sont inquiétantes.

En effet :

- 63.000 cas de séropositifs, dont 29.000 femmes de moins de 15 ans étaient attendus en 2010,
- 17 personnes sont infectées par jour,
- 11 personnes meurent par jour,
- 30.200 séropositifs dont 5.200 enfants ont besoin d'ARV.

Les réponses nationales à l'épidémie se présentent comme suit :

- **Au niveau de l'accès aux principaux services** : 16 centres prescripteurs de 2004 à 2011 ; 10 centres de suivi ; 49% de couverture PTME
- **Au niveau de la prise en charge des patients au 31 décembre 2010** : 9.943 patients suivis soit 16 % du nombre estimé ; 7.663 patients sous ARV soit 25 % des besoins estimés ; 3% de décès durant les 12 mois suivant le début du traitement ; 26 % de perdus de vue dans les 12 mois suivant le début du traitement, 72,52 % de survie 12 mois après le début du traitement
- **Au niveau du financement de la riposte** : Etat (4%) ; Financement intérieur (12 %) ; Financement extérieur (84 %)

« Schéma de la formation, vision et mission du mainstreaming », présenté par Idé Djermakoye, Président de l'ONDPH

Selon le Formateur, l'intégration ou mainstreaming du VIH/sida dans le processus de développement reste une approche importante pour faire face aux causes directes et indirectes de l'épidémie en expansion. Les fondements du mainstreaming du Genre, Droits Humains et VIH dans les secteurs et programmes repose sur certains principes directeurs au nombre de 11.

1. Obtenir et renforcer l'engagement des dirigeants à tous les niveaux ;
2. Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes dans leurs secteurs respectifs, pour faciliter des ripostes efficaces à la pandémie ;
3. Mettre sur pied et renforcer des mécanismes de coordination et de collaboration, parmi tous les partenaires et parties prenantes ;
4. S'assurer de la pérennité par le biais de mécanismes de financement internes
5. Promouvoir l'appropriation du processus, des politiques, programmes et des projets ;
6. Élaborer un plan clair de développement des capacités ;
7. Mettre en place des dispositifs de partenariats public - privé ;
8. Créer des mécanismes efficaces obligeant les responsables à rendre compte de leur action ;
9. Veiller à ce que les approches et outils d'intégration soient flexibles et adaptables ;
10. Élaborer un plan de recherche opérationnel ; et
11. Être guidé par les stratégies et priorités nationales existantes sur le VIH et le SIDA.

« Pensée systémique, pensée stratégique et analyse des impacts croisés », présenté par Idé Djermaakoye, Président de l'ONDPH



Selon le formateur, La pensée systémique est un cadre conceptuel qui nous permet de voir au-delà des éléments apparemment isolés et indépendants pour déceler les schémas d'influence et les structures sous-jacentes. Lorsque nous comprenons l'origine véritable d'une situation, nous sommes en bien meilleure position pour réagir de façon éclairée. Nous sommes en mesure d'agir de façon responsable et d'interagir avec les structures de façon à rehausser ou améliorer la situation sans créer de nouveaux problèmes ailleurs. Après 20 ans de réponse à l'épidémie, le VIH reste un handicap majeur au Développement de l'Afrique sub-saharienne qui requiert une réponse multi sectorielle :

- Jusque là chaque secteur apportait sa propre perspective à la réponse mais la pensée systémique offre une plateforme commune pour un partenariat d'action entre secteurs.
- La pensée systémique nous offre des méthodes et outils qui nous permettent de comprendre les schémas d'influence derrière certaines pratiques sexuelles qui rendent les personnes vulnérables à l'infection.

La pensée stratégique a permis de décrire une analyse intégrée FFOM et PEST/L et de déterminer l'utilité de cette analyse comme outil servant à évaluer l'environnement externe et interne dans lequel on intégrera la question du sida. Dans le cadre des méthodes de planification normative, l'analyse

FFOM et l'analyse PEST/L sont menées séparément. Dans l'analyse FFOM, les deux F (forces et faiblesses) ont trait aux capacités internes de l'organisation tandis que le O et le M ont trait aux facteurs externes à l'organisation. On a recours à l'analyse PEST pour déceler les tendances générales à l'œuvre dans l'environnement global. Si on examine la totalité du système, les facteurs de l'environnement général ont un effet immédiat sur la capacité du secteur d'intégrer la question du VIH et du sida. D'où le lien entre les deux analyses :

- Quelles sont les forces dans l'environnement politique actuel qui facilitent l'intégration du VIH et du sida dans le secteur?
- Quelles sont les forces dans l'environnement économique actuel qui facilitent l'intégration du VIH et du sida dans le secteur?
- Quelles sont les forces dans l'environnement social actuel qui facilitent l'intégration du VIH et du sida dans le secteur?
- Quelles sont les forces dans l'environnement technologique actuel (y compris l'équipement) qui facilitent l'intégration du VIH et du sida dans le secteur ?

Selon le formateur, l'impact croisé est une technique qui concentre sur le réseau des relations réelles et potentielles entre les événements prévus. Une matrice des interactions est un outil systémique qui permet d'explorer comment les secteurs interagissent dans le contexte de l'accroissement de la mortalité et de la morbidité liées au sida et de comprendre dans quelle mesure cette interaction influe sur la capacité du système tout entier de remplir son mandat. Cet outil permet d'identifier quels secteurs sont les plus vulnérables, prioritaires et de déterminer les secteurs sur lesquels il faudrait se concentrer pour modifier la situation favorablement. Pour analyser une matrice des impacts croisés les variables suivantes sont à considérer : la structure du système; le stade de l'épidémie et la prédominance d'un système économique.

« Système international et principes pour la programmation du VIH : Universalité & indivisibilité – Egalité et non discrimination », présenté par Komi G nondoli, Conseiller en droits humains au PNUD-Niger

En introduction, Monsieur G nondoli a rappelé que l'on ne peut pas faire un développement de qualité, en occultant des questions essentielles comme celles des droits de l'Homme. En 2003, un nombre important d'agences du SNU s'étaient mises ensemble lors d'une réunion à New York, en vue d'opérationnaliser la prise en compte des questions de droits de l'Homme dans la formulation des politiques de développement. En effet, les principes qui fondent les droits de l'Homme doivent orienter les programmes de développement dans tous les secteurs, notamment la santé, l'éducation, la gouvernance, la nutrition, l'eau et l'assainissement, le VIH, l'emploi et les relations industrielles, ainsi que la sécurité économique et sociale. Aussi, des directives ont-elles été adoptées, notamment les directives 3, 5, 7 et 11 qui mettent l'accent entre autres sur l'obligation faite aux Etats d'adopter des lois sur le VIH/Sida en s'appuyant sur les normes internationales des droits de l'Homme ; adopter des lois anti discriminatoires et protégeant les groupes vulnérables parmi lesquels ceux vivant avec le VIH, fournir des services d'assistance juridique aux PVVIH. Monsieur G nondoli s'est ensuite appesanti sur les principes des droits de l'Homme qu'il a ensuite développés, à savoir : Universalité et inaliénabilité, Indivisibilité, Interdépendance et interconnexion, Egalité et non discrimination,

Participation et inclusion, Redevabilité et autorité de la loi. Le formateur a ensuite exposé une check-list de questions à adresser lors de l'intégration de la dimension VIH dans les politiques de développement, liste qui a été préparée par l'Institut International de Planification Familiale (IIPF). Monsieur Gnondoli a également développé un aspect non moins important de la question, relatif aux sources des droits de l'Homme, avec en amont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de laquelle les autres sources des droits de l'Homme (CERD, CDE, CEDEF, etc.) tirent leur fondement et leur substance. Il a aussi souligné que chacune des sources des droits de l'Homme qu'il a développées dispose d'un Secrétariat qui produit un rapport annuel. Monsieur Gnondoli a conclu sa communication en soulignant que plusieurs organes et mécanismes des Nations Unies concourent de par leurs fonctions à la promotion et à la protection des droits de l'Homme en général. Certains de ces organes peuvent être utilisés pour poser des questions qui intéressent la promotion et la protection des PVVIH. Il s'agit de : Conseil de droits de l'Homme ; Examen Périodique Universel ; Comités de surveillance de la mise en œuvre des traités : Pacte sur les droits civils et politiques, Pacte sur les DESC, CEDEF, CDE ; Procédures Spéciales. Aussi, malgré les orientations visant une approche intégrée du VIH et des droits de l'Homme, les solutions au problème du VIH sont encore accrues eu égard aux efforts qui restent à consentir pour éradiquer la pandémie. La communauté internationale devrait continuer de s'investir dans tous les domaines : santé, prévention, lutte contre la marginalisation, la stigmatisation, etc. Enfin, les budgets des Etats affectés à ce volet doivent également être renforcés.

« Droits Humains et VIH », présenté par Béchir N'Daw, Conseiller régional en droits humains au PNUD-Dakar



Monsieur N'DAW a introduit sa communication en déclinant les droits de l'Homme les plus importants en matière de VIH. Il a en particulier insisté sur le « Principe de non discrimination », qui est un principe central dans la thématique. Monsieur N'Daw a ensuite fait cas d'une importante réunion des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue en 2006, à laquelle des engagements forts ont été pris, avec un accent particulier sur le bannissement de la coercition (test obligatoire de dépistage du VIH avant le mariage par exemple). En effet, l'approche basée sur les droits de l'Homme doit surtout favoriser l'autonomie et l'émancipation des PVVIH. Un autre point important développé par Monsieur N'Daw est l'« analyse de la réponse », et les questions essentielles qui s'y rattachent, notamment l'accès aux services, les aspects structurels (programmes existants, budgétisation, évaluation des programmes, etc.), l'implication des leaders d'opinion, l'implication du parlement, de la société civile, des ONG, des PTF, des PVVIH, etc. Monsieur N'Daw a fini son intervention en rappelant que les services juridiques liés au VIH sont aussi importants que le préservatif ou la seringue stérile dans la prévention du VIH.

« La loi nationale sur le VIH et l'état de sa mise en œuvre », présenté par Kassoum Ibrahim, Consultant national VIH et Droit

En introduction, Monsieur Kassoum a tenu à souligner que si les instruments et principes juridiques internationaux étaient bien appliqués, le Niger n'aurait pas eu besoin d'une loi sur le VIH. Au Niger, la loi sur le VIH a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 30 avril 2007 et promulguée par le Président de la République le 15 juillet de la même année. Cette loi comporte 49 articles répartis dans 9 chapitres. Le conférencier s'est ensuite appesanti sur les objectifs visés par la loi sur le VIH et les insuffisances relevées dans sa mise en œuvre. Monsieur Kassoum a conclu son propos en rappelant à l'assistance que le processus de révision de la loi est en cours, et un accent particulier est mis sur le genre et les droits humains. Contrairement au passé, un certain nombre de précautions ont également été prises, notamment l'élaboration du projet de décret d'application de la loi, qu'il faudra soumettre au Gouvernement en même temps que l'avant-projet de la loi révisée sur le VIH.

« SDRP- PDS – OMD et initiatives majeures », présenté par Dr Hama Issa, Directeur Général de la Santé Publique au Ministère de la Santé

Le Dr Hama a d'abord commencé par présenter les différents plans de développement existant en lien avec le VIH. Il s'agit de la SDRP 2008-2012 qui définit les axes stratégiques à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs 1 (lutte contre la pauvreté) et 6 (combattre le VIH/sida) par les autorités publiques. En ce qui concerne l'OMD 6, le formateur a donné les chiffres des indicateurs à atteindre par notre pays. Ainsi pour un objectif de 85% d'utilisateurs du préservatif masculin d'ici 2015, la performance du pays est de 8,2% en 2008. Pour l'objectif qui vise à atteindre 95% de personnes (15-49) connaissant le VIH et le sida d'ici 2015, seulement 14% connaissent le VIH et le sida en 2008. En procédant à l'analyse de la situation, le conférencier constate que 60% de la population est pauvre, 29% extrêmement pauvres ; 29% exclus du système de santé (incapacité de payer) ; 47% des ménages supportent le financement de la santé. Le conférencier a enfin évoqué les stratégies mises en place dans le PDS 2011-2015 pour lutter contre cette situation désastreuse. L'approche est basée sur la gestion axée sur les résultats et le genre. 8 axes stratégiques ont été définis dans le PDS 2011-2015. L'axe stratégique 5 vise à « Intensifier la lutte contre les maladies faisant l'objet de surveillance intégrée ». En ce qui concerne le VIH/sida, les actions suivantes ont été retenues : dépistage volontaire ; actions de communication CCC ; Prise en charge (PEC) par ARV pour les enfants, les femmes enceintes et les adultes ; Prise en charge des résistances chez les enfants et les adultes (1ère et 2e intention) ; Prophylaxie au Cotrimoxazole pour les femmes enceintes, les adultes et les enfants des femmes séropositives ; dépistage et prise en charge des IST.

« Rôles & responsabilités des élus dans le mainstreaming du VIH/Sida dans les plans sectoriels et les plans communaux de développement », présenté par Kassoum Ibrahim, Consultant national VIH et Droit

Le conférencier a débuté par rappeler le rôle important joué par les parlementaires nigériens en 2007 pour l'adoption de la loi n°2007-08 du 30 Avril 2007 relative à la prévention, la prise en charge et le contrôle du VIH. Il a ensuite présenté le rôle que les parlementaires peuvent jouer dans le mainstreaming du VIH/sida dans les plans sectoriels et les plans locaux de développement. Ce rôle s'apprécie à cinq niveaux que sont :

- En tant que représentants des populations, ils peuvent mieux exprimer les préoccupations de ceux-ci
- En tant que leaders d'opinion, ils peuvent influencer leurs électeurs pour un changement de comportement face au VIH/sida
- En tant que législateurs, ils peuvent voter des lois qui protègent les droits de l'homme dans le contexte du VIH
- En tant que contrôleurs de l'action de l'exécutif central ou communal, ils peuvent veiller au respect des engagements pris par ceux-ci
- En tant que contrôleurs des dotations budgétaires, ils peuvent veiller à ce qu'un financement approprié soit accordé à la riposte face au VIH

Le conférencier a poursuivi en indiquant quelles sont les actions concrètes que peuvent faire les élus nationaux ou locaux en matière de conseils et dépistage du VIH, d'élimination de la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, de prévention du VIH, d'accès au traitement, soins et soutien, de réduction de la vulnérabilité des femmes, des enfants, des jeunes et autres populations à risque, de pénalisation de la transmission du VIH ou de son exposition. Pour conclure, Monsieur Kassoum a insisté pour que les problèmes de santé publique ne soient pas traités avec une teinte de moralisme car il y va de l'avenir du pays qui appartient aux générations présentes et futures.

Synthèse des travaux de groupe

Un exercice pratique sur un exemple précis a permis de mettre en exergue un certain nombre de préoccupations majeures à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre du mainstreaming du VIH/sida dans les secteurs et programmes de développement au Niger.

Les étapes de l'exercice pour établir une matrice des impacts sont les suivantes :

Étape 1 : Définir le système politique et économique national.

Étape 2 : Etablir une matrice des interactions montrant les secteurs du pays.

Étape 3 : Utiliser une échelle pour indiquer la force de l'impact sur chaque secteur.

Étape 4 : Additionner les impacts – horizontalement - pour déterminer les secteurs vulnérables.

Étape 5 : Additionner les impacts – verticalement - pour déterminer le secteur stratégique ou prioritaire sur lequel concentrer les efforts.

Les participants et organisés en poursuivre les secteurs. Les ont été présentés débats en mettant observations de suggestions en recommandations meilleure maîtrise mainstreaming en



participantes ont été quatre groupes pour réflexions sur les résultats des travaux en plénière suivis de en exergue les fond et des guise de en vue d'une du processus de mettant l'accent sur le

genre, les droits humains et le VIH.

A toutes les préoccupations et questions posées des réponses appropriées ont été données par les formateurs. Ceci a permis de faire un inventaire en guise d'état des lieux et de déterminer une panoplie de stratégies et des priorités.

Conclusion

L'atelier de formation sur le mainstreaming du VIH/sida basé sur le genre et les droits humains dans les projets et programmes s'est achevé sur la lecture des recommandations formulées par les participants et participantes.

Annexes

Annexe 1 : Programme de la formation du mainstreaming du VIH/sida basé sur le genre et les droits humains

27 Septembre 2011		
Président de Séance : Mme Mariama Keita Rapporteurs : Mr Dourahmane Issa Djermakoye Mme Idrissa Amina Kimba		
Horaire	Modules	Responsables
8H30 – 9H00	Accueil et installation des participants	Comité d'organisation
9H00 – 9H05	Mot de bienvenue du comité d'organisation	Aïssa Ouahido
9H05 – 9H10	Intervention de la Coordinatrice de l'ONUSIDA	Mme Nsabimana Félicité
9H10 – 9H15	Mot de la Coordinatrice de la CISLS	Dr Zeinabou Massaoudou
9H15 – 9H30	Discours d'ouverture du Représentant Résident	M. Victor Womitso
9H30 – 9H45	Présentation du programme & des objectifs de l'atelier	Emmanuel Ngwaibi
9H45 – 10H15	Etat des lieux de l'épidémie au Niger & de la réponse	Dr Maiga Fatima Formatrice
10H15 – 10H45	Schéma de la formation, vision et mission du mainstreaming	Idé Djermakoye Formateur
10H45 – 11H00	Pause café	
11H00 – 12H00	Pensée systémique – Pensée stratégique et analyse des impacts croisés.	Idé Djermakoye Formateur
12H00 – 12H15	Questions/Réponses	
12H15 – 13H30	Travaux de groupes sur l'analyse des risques de vulnérabilité d'impact du VIH/Sida sur les secteurs	Formateurs
13H30 – 14H30	Pauses déjeuner & prières	
14H30 – 15H00	Travaux de groupes : Restitution en plénière	
15H00 – 15H30	SDRP- PDS – OMD & initiatives majeures	Dr Hama Issa Formateur
15H30 – 15H45	Questions/Réponses	
15H45 – 16H00	Pauses café & prières	
16H00 – 16H30	Genre & VIH	Dr Maiga Fatima/Kassoum Ibrahim Formateurs
16H30 – 16H45	Questions/Réponses	

16H45 – 17H15	Evaluation de la journée	Sylvain Ki & Samaila Mamadou

28 Septembre 2011		
Présidente de séance : Mme Haoua Madougou		
Rapporteurs :		
Horaire	Modules	Responsables
8H30 – 8H45	Où en sommes-nous ?	Béchir N'Daw Conseiller Régional en Droits de l'Homme
8H45 – 9H15	Système international et principes pour la programmation du VIH : Universalité & indivisibilité – Egalité et non discrimination	Gnondoli Komi Conseiller en Droits Humains
9H15 – 9H45	Droits humains et VIH	Béchir N'Daw Conseiller Régional en Droits de l'Homme – PNUD Dakar
9H45 – 10H15	La loi nationale sur le VIH et son état de mise en œuvre	Kassoum Ibrahim Formateur
10H15 – 10H30	Pause café	
10H30 – 11H00	Questions/Réponses	
11H00 – 11H45	Introduction sur l'analyse des risques de vulnérabilité et d'impact du VIH/Sida sur les secteurs	Dr Hama Issa Formateur
11H45 – 12H45	Synthèse des tendances majeures	Formateurs
12H45 – 13H15	Questions/Réponses	
13H15 – 14H30	Pause Déjeuner & prières	
14H30 – 15H00	Rôles & responsabilités des élus dans le mainstreaming du VIH/Sida dans les plans sectoriels et les plans communaux de développement	Kassoum Ibrahim Formateur
15H00 – 16H00	Perspectives et détermination des axes d'une feuille de route	Tous les participants
16H00 – 16H15	Pauses café & prières	
16H15 – 17H15	Projection du film « Mme Courage » & témoignage des PVVIH Rôle et responsabilités des associations des PVVIH dans la lutte contre le sida et la réinsertion socio-économique	
17H15 - 17H45	Clôture de l'atelier	CISLS/ONUSIDA/PNUD

Annexe 2 : Liste de Participants de l'Atelier du Mainstreaming du VIH/Sida basé sur le Genre et les Droits Humains

Nom/Prénom		Titre	Institution	Adresse/Email & Téléphone :
1.	Seydou Madoudougou	Représentant DDP	MISP/ID/AR	seydoumadougou@yahoo.fr 96979360
2.	Solange Tibiri	CP/VNU	PNUD	solange.tibiri@undp.org 91911595
3.	Abdou Soumaila	CP/UNCDF	PNUD	abdou.soumaila@undp.org
4.	Bargagi Mahamane	Coordonnateur a.i	PROVONI	bargagimahamane@yahoo.fr
5.	Ango Daoura	Directeur de la législation	MJS/C	daouraango@yahoo.fr 96881706
6.	Alhousseini Aboubacar Maiga	Président	RENIP+	maiganiger@yahoo.fr
7.	Mme Doudou Aissa	Assistante administrative	PNUD	aissa.ocaquet@undp.org
8.	Atty Marie reine	Assistante administrative	PNUD	mariereine.att@undp.org
9.	Mariam Zeine	Assistante administrative	PNUD	mariam.zeine@undp.org
10.	Mme Djibo Saâdi	Direction de la Législation	MHDI-MEP	mmedjibosaidi@yahoo.fr 96966283
11.	Adamou Amadou	Direction de la Législation	Ministère des Mines	juradmou@yahoo.fr 94670302
12.	Bachir Oumarou	Commis administratif	PNUD	bachir.oumarou@undp.org
13.	Moustapha Moussa	Coordonnateur AIV10	PNUD	moustapha.moussa@undp.org
14.	Harouna Issoufou	Sociologue	DEP/MH/E	clintha16@yahoo.fr 96447260
15.	Siddi Souno	Inspecteur Contribution Diverses	MH/E	siddisouno@yahoo.fr 96433563
16.	Aissa Ouahido	Chargée de Programme	PNUD	aissa.ouahido@undp.org
17.	Sylvain Ki	S&Evaluation	PNUD	sylvain.ki@undp.org
18.	Dr Maiga Fatouma	Formatrice	ULSS/MSP	djermafati@yahoo.fr
19.	Ada Kassoum	Directeur Sécurité et Santé	MFP/T	adamasse@yahoo.fr 96897358
20.	Adamou Zakari	Directeur Législation	MFP/T	96965552
21.	Mme Idrissa Kakaou	Responsable Appui et Suivi	CISLS	kakaou@yahoo.fr 96986662
22.	Mahamadou Nabirni	Chargé de relations Extérieures	RAIL/IST/VIH/Sida	railniger2001@yahoo.fr 96899134
23.	Mme Yayé Garba Haoua Oumarou	Responsable Suivi évaluation	PTFM S/C PNUD	haouaya1@yahoo.fr

24.	Ibrahim Hassane	Coordonnateur	PTFM S/C PNUD	20.73.20.07/96.87.16.59
25.	Mme Bako Safi Salaye	Directrice Projet PANA/SE/CNEDD	CNEDD	20722559
26.	Djermakoye Idé	Formateur	ONGPH/ROASSEN	raossen@yahoo.fr 96995930
27.	Mme Madougou Awa	Responsable volet dépistage	AVS mieux vivre avec le Sida	awa_tawa@yahoo.fr 96497396
28.	Maman Hassan Moussa	Chef de Division des Directions Régionales	INS	mhassan@ins.ne 94950420
29.	Mme Mamoudou Fatouma	Point Focal Genre	MISPD/AR	96505580
30.	Djibo Mounkaila	DL/MC/NTI	MC/NTI	mounkaila48@yahoo.fr 9610 41 61
31.	Mme Boukari Halima	Point Focal Sida	IJ/PRSS AJ	hamasatou@yahoo.fr 90041997
32.	Mme Ali Hadiza	Point Focal	MP/PF/PE	hadizaly@yahoo.fr 9657 68 32
33.	Dr Maga D. Katimou	Responsable Cellule Recherche	DEP/MSP	katimoumaga@yahoo.fr
34.	Dr Julienne Amoko	Assistante Internationale Genre	MP/PP/PE	julienesamoko@hotmail.com
35.	Abdou Mariama	Assistante Administrative	PNUD	mariama.aamadou@undp.org
36.	Ana Castillo	Chargée de Coordination	PNUD	ana.castillo@undp.org
37.	Hassane Bassirou	VNU Environnement	PNUD	hassanebassirou@yahoo.fr
38.	Mme Mahaman Zeinabou	Assistante Administrative	DDS/SE	zeinab_oumar@yahoo.fr
39.	Mme Abdourahamane Yagana	Responsable Cellule ONG/Ass/CISLS	CISLS	moustaphayagana@yahoo.fr
40.	Mme Djamma Amadou	Coordonnatrice PVVIH	ROP+	ropsniger@yahoo.fr
41.	Hamsatou Chekaraou	SG Association femmes Zaroumay	AFCS+Zaroumay	hansatouchekaraou78@yahoo.fr
42.	Mme Adamou Fati	Trésorière RNP	RNP+	reseanationalproximité@yahoo.fr
43.	Mme Fatouma Garba	CC membre active/ Réseau des femmes	REFNI	garba.fatou@yahoo.fr
44.	Mme Kanni Haoua	CCA/CAB/PM	CCA/CAB/PM	saidounamata@yahoo.fr
45.	Kiari Boutou Sidik	VNU Crises relèvement	PNUD	kiari.boukar@yahoo.fr
46.	Soungaizé Emilienne	Associate au Programme UNCDF	PNUD	emilienne.songaize@undp.org
47.	Saadia Iro Yahouza	VNU/Droits Humains	PNUD	saadia.iro@undp.org

48.	Aboubacar M. Gambo	VNU/Droits Humains	PNUD	magambo@undp.org
49.	Dr Gouro Kadidiatou	Expert VIH/SR	UNFPA	gouro@unfpa.org
50.	Nouhou Leila Kabo	Medecin Dispensaire Nations Unies	PNUD	leila.kabo@undp.org
51.	Abdoulaye Hamani	Journaliste	OCHA	layeboucar@yahoo.fr
52.	Keita Maria Iboune	Suivi performance Bureau	PNUD	maria.iboune@undp.org
53.	Bechir N'Daw	Conseiller Droits Humains	PNUD	bechir.ndaw@undp.org
54.	Sidibé Abdoulaye	Rédacteur radiophonique	Ministère Communication	96521416
55.	Mme Djataou Ouassa	Présidente	SWAA/Niger	swaaniger@yahoo.fr
56.	Bonkounou Ganta	CTP/CC/PNUD	PNUD	bonkounou.ganta@undp.org
57.	Issaka Ballé	Assistant Administratif	PNUD	issaka.balle@undp.org
58.	Moussa Mamoudou	Communicateur santé	P/ME/DSE	m_mamoudou@yahoo.fr
59.	Ibrahim Hamadou	Point Focal	MEN/A/PLN	himougao@yahoo.fr
60.	Komi Gnondoli	Conseiller en Droits Humains	SNU	komi.gnondoli@undp.fr
61.	Mme Idrissa Amina Kimba	Experte Genre	PADEL Maradi	aidriss_padelm@yahoo.fr
62.	Mme Mariama Keita	Consultante	ALNC	marie_keita@yahoo.fr 96976061
63.	Boubacar A. Hassan	Directeur Législation	MP/PF/PE	boubacare@yahoo.fr
64.	Colette Diallo	Assistante	PNUD	colette.diallo@undp.org
65.	Dr Issa Moussa Hama	DGSP/MSP	MSP	tidjaniissa@yahoo.fr 96991175

Annexe 3 : Recommandations de l'Atelier du Mainstreaming du VIH/Sida basé sur le Genre et les Droits Humains

Les participants à l'atelier de formation sur le Mainstreaming basé sur le genre et les droits humains, organisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD, tenu du 27 au 28 Septembre 2011 au Grand Hôtel de Niamey,

Après avoir écouté des communications portant sur les thématiques suivantes :

- L'état des lieux de l'épidémie au Niger et la réponse de l'Etat ;
- Le schéma de la formation, la vision et la mission du mainstreaming.
- La pensée systémique, la pensée stratégique et l'analyse des impacts croisés
- La Stratégie de Réduction de la Pauvreté SDRP, le Plan de Développement Sanitaire, les Objectifs du Millénaire pour le Développement les OMD et initiatives majeures
- Le Genre et le VIH
- Le Système international et principe pour la programmation du VIH : Universalité & indivisibilité-Egalité et non discrimination ;
- La loi nationale sur le VIH et son état de mise en œuvre ;
- Le Rôle & la responsabilité des élus dans le Mainstreaming du VIH/ sida dans les plans sectoriels et les plans communaux de développement ; suivis de débats,

Les participants formulent les recommandations suivantes :

Au Gouvernement

- Impliquer les autorités administratives et politiques pour qu'elles s'engagent davantage y compris individuellement et collectivement et qu'elles respectent leurs engagements ;
- Former les techniciens intervenant dans le secteur du VIH/SIDA à travers des messages, des affiches ou tout autre support pour amener les populations à se faire dépister. Ces messages doivent être élaborés par des spécialistes et testés avant diffusion par un comité multidisciplinaire constitué de personnes compétentes en la matière ;
- Lutter individuellement et collectivement pour freiner l'infection au Niger et au Nigéria qui connaissent de nouvelles infections ;
- Faire de la sensibilisation de manière permanente et adéquate à travers les médias et par tout autre moyen de communication par des professionnels ;
- Amener ceux qui sont chargés d'agir sur la population à changer de comportement en donnant l'exemple ;
- Impliquer tout le monde (parlement, gouvernement, techniciens et PVVIH, CISL, Ministères, PTF) à travers des journées d'information et des formations pour la mobilisation des ressources) ou toute autre activité sur le VIH/Sida.

- Faire converger toutes les actions de lutte contre le VIH/Sida et permettre à toutes les structures concernées de communiquer entre elles pour de meilleurs résultats dans la lutte contre la pandémie du sida;
- Créer les conditions d'une meilleure intégration des différentes interventions dans le domaine du VIH/Sida dans les plans, programmes et stratégies nationales;
- Elaborer un programme spécifique d'encadrement des femmes par rapport au VIH ;
- Elaborer un programme de prise en charge et d'accompagnement des personnes affectées par le VIH ;
- Harmoniser le code pénal, la loi nationale sur le VIH et toutes les autres lois sur le VIH/SIDA en vue d'assouplir la pénalisation de la transmission de l'infection;
- Réviser à la hausse la participation de l'Etat dans le financement de la lutte contre le VIH Sida
- Mettre en place une stratégie de communication sur le VIH

Aux organisateurs et partenaires techniques et financiers

- Faire un plaidoyer auprès des Autorités pour le rehaussement de l'apport de l'Etat dans la lutte contre le VIH sida ;
- Mettre en place un dispositif de suivi des recommandations de l'atelier ;
- Appuyer le réseau des journalistes sur le VIH

Au Parlement

- Faire un plaidoyer pour l'adoption de la loi sur le VIH et son décret d'application dans les meilleurs délais ;
- Traduire la loi sur le VIH dans les langues nationales ;
- Collaborer étroitement avec les OSC y compris le réseau des journalistes sur le VIH/Sida pour toute action de lutte contre le VIH/Sida

Annexe 4 : discours de Victor Womitso, Représentant Résident a.i du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- Madame la Députée Nationale, Présidente du Réseau Parlementaire Nigérien de Lutte contre le VIH/Sida,
- Madame la Coordinatrice de la Coordination Intersectorielle de Lutte contre les IST/VIH/Sida,
- Chers Collègues de l'ONUSIDA et du Système des Nations Unies,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement et des Organisations de la Société Civile,
- Mesdames et Messieurs les Formateurs,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs les Participants,
- Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de prendre la parole, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de formation visant à renforcer les capacités du personnel du Système des Nations Unies, des partenaires gouvernementaux et de la société civile en mainstreaming du VIH/Sida basé sur le genre et les droits humains.

Vous vous rappelez sans doute, en 2001, une déclaration de la session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS) recommandait à ses pays membres d'incorporer dans leurs plans de développement, une stratégie de riposte aux IST/VIH/Sida. Nonobstant cette importante recommandation, des violations des droits humains continuent d'être observées en Afrique Centrale et Occidentale entravant ainsi l'efficacité des ripostes et corollairement les progrès vers l'atteinte de l'OMD 6, à savoir « Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ».

Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de rappeler que le PNUD, en collaboration avec l'ONUSIDA et les partenaires du Système des Nations Unies, encouragent le renforcement des capacités des pays à intégrer la réponse à la riposte dans les planifications nationales et l'allocation des ressources dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté.

Ainsi, le Centre Régional du PNUD basé à Dakar avait initié en octobre 2009, une consultation régionale avec les Points Focaux du PNUD sur le VIH/Sida, les Droits Humains et le Genre en organisant des ateliers de renforcement des capacités pour l'intégration de ces trois dimensions dans les programmes en vue d'apporter des réponses à la lutte contre les IST/VIH/Sida, surtout en Afrique de l'Ouest et du Centre, de partager les bonnes pratiques émergentes, d'identifier les défis à relever et de mettre en place un réseau d'échanges sur le VIH, le Genre et les Droits Humains.

A l'issue de cette formation, la délégation du PNUD Niger avait recommandé trois importantes actions, à savoir :

1. L'initiation du mainstreaming du VIH/Sida basée sur le genre et les droits humains dans les programmes et projets ;

2. L'appui à la révision de la loi et
3. La promotion d'une approche inclusive pour une meilleure implication des personnes vivant avec le VIH/Sida dans l'emploi et l'économie dans leur communauté.

L'organisation de cet atelier est la suite logique de celui de Dakar, inscrit dans le programme conjoint des activités de l'ONUSIDA au titre de l'année 2011, comme l'a rappelé la Coordinatrice de l'ONUSIDA.

Mesdames et Messieurs,

La présence du Conseiller Régional en Droits Humains du Centre Régional du PNUD, Béchir N'Daw témoigne l'importance que le Centre accorde à cette formation qui s'inscrit dans un contexte du renforcement des capacités des acteurs des partenaires du mainstreaming.

Je voudrais en votre nom, saluer la présence de Béchir.

Mesdames et Messieurs,

Cet atelier vise à contribuer à une meilleure prise en compte de l'approche fondée sur les droits humains, y compris l'égalité entre les sexes dans le contexte du VIH/Sida, au niveau de la conception et la mise en œuvre des programmes et projets de développement et de soutien à la riposte nationale.

Par conséquent, je vous exhorte à partager sans réserve vos différentes expériences en vue d'améliorer vos connaissances et compétences en matière d'intégration des droits humains et du genre en appui au VIH/Sida dans les programmes et projets ; et de les partager au sein de vos structures respectives.

Mesdames et Messieurs,

Permettez moi, de remercier l'équipe des formateurs nationaux qui ont participé à :

- l'atelier de formation des formateurs sur l'intégration du VIH/Sida dans l'élaboration des outils sectoriels et de développement, tenu du 26 au 31 août 2011 à Dakar organisé conjointement par la CEDEAO et le Centre Régional du PNUD Dakar et
- l'atelier d'intégration du VIH/Sida dans les Plans et Programmes de Développement organisé par le Centre Régional du PNUD, du 17 au 23 septembre 2007, à Johannesburg (Afrique du Sud).

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant de terminer mes propos, saluer ici la présence de la Présidente du Réseau de Lutte contre le VIH/Sida à l'Assemblée Nationale, Dr Bala Saratou et féliciter le Gouvernement du Niger, notamment le Ministère de la Santé Publique et la Coordination Intersectorielle de Lutte contre les IST/VIH/Sida pour tout l'appui et tous les efforts qu'ils ne cessent de déployer, dans la lutte contre la pandémie.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des partenaires du Système des Nations Unies et réitère, notre engagement à appuyer le Gouvernement du Niger dans son combat contre le VIH/Sida.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Annexe 5 - Allocution de la Coordinatrice de l'ONUSIDA au Niger

Madame la Députée

Madame la Coordinatrice Nationale de la CISLS

Monsieur le Représentant Résident du PNUD

Mesdames Messieurs les représentants des différentes structures gouvernementales, de la société civile et du secteur privé

Chers collègues des Nations Unies

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole au moment de l'ouverture de cet important atelier sur l'intégration du Genre et Droits Humains dans les programmes de réponse au VIH.

Comme vous le savez, au niveau mondial, plus de 33 millions de personnes vivent avec le VIH.

Les femmes représentent près de 52 % des personnes vivant avec le VIH dans le monde. En Afrique subsaharienne, 60 % des personnes vivant avec le VIH sont des femmes et des filles.

Près de trente ans après le début de l'épidémie, les programmes et politiques liés au VIH ne prennent toujours pas suffisamment en compte les réalités et les besoins spécifiques des femmes et des filles, ou ne réussissent pas à respecter et à protéger leurs droits humains.

Nous nous réjouissons que cet atelier se tienne aujourd'hui au moment où les chefs d'état et de Gouvernement ont voté la nouvelle déclaration lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH/sida avec des objectifs tangibles pour la prévention, la prise en charge, les soins et soutien avec la vision de parvenir à Zéro infection, zéro décès lié au sida et zéro discrimination.

Les pays ne pourraient atteindre zéro discrimination qu'en essayant de "promouvoir les droits humains et l'égalité des sexes pour soutenir la riposte au VIH"

Ainsi la Stratégie de l'ONUSIDA à l'horizon 2015 vise à : "Répondre aux besoins des femmes et des filles liés au VIH dans la moitié des postes nationales au VIH".

Dans la plupart des sociétés, les femmes, les jeunes femmes et les filles sont confrontées au déséquilibre des pouvoirs, aux inégalités des chances, à la discrimination, et aux violations de leurs droits humains, notamment la violence largement répandue au sein et à l'extérieur du foyer.

Tout cela peut représenter à la fois des conséquences de l'infection à VIH ainsi que des facteurs qui rendent les femmes, les jeunes femmes et les filles plus vulnérables à l'infection par le VIH, s'ils les empêchent de négocier quand et comment se déroulent les rapports sexuels.

De plus, les femmes et les filles assument généralement le fardeau de la prise en charge des malades et des enfants rendus orphelins par l'épidémie de VIH.

L'ONUSIDA appelle au développement des synergies entre les initiatives visant l'égalité des sexes et la riposte au sida, pour susciter des changements positifs dans la vie des femmes et des filles.

Toutes celles qui sont vulnérables au VIH doivent bénéficier d'un large éventail de programmes de prévention, de traitements, de soins et de soutien adaptés aux réalités spécifiques de leurs conditions

de vie. Il est jugé nécessaire d'intégrer les programmes anti-VIH aux initiatives de santé liées à la sexualité et à la reproduction

Le Niger a déjà fait beaucoup de progrès mais d'autres efforts restent à consentir pour faire face aux défis...Les enquêtes ont montré que les jeunes femmes de la tranche d'âge de 15-24 ans sont cinq fois plus infectées que les jeunes hommes (0,5% contre 0,1%), les femmes enceintes : 1,7%, les travailleuses du sexe: 35,6%

Les causes de cette vulnérabilité doivent être étayées et des solutions appropriées doivent être mises en œuvre.

Comme l'a dit le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé :

"L'égalité entre hommes et femmes doit être au Cœur de toutes nos actions. Ensemble, dynamisons la riposte mondiale au sida en faisant progresser l'égalité entre hommes et femmes"

C'est sur cette note que je vous souhaite pleins succès à ces travaux

Je vous remercie.